

Un voyage au pays de l'aphasie!

NATHALIE DOUCET, ORTHOPHONISTE

Imaginez-vous assis confortablement dans votre salon. On frappe à la porte. Vous n'attendiez personne. Vous ouvrez et un étranger vous dit qu'il vous emmène en voyage. Destination inconnue.

Vous partez sans bagage, sans préparation. On ne vous laisse pas le choix, ni le temps. On s'empare de votre corps. On vous fait faire un tour, on vous étourdit. Vous êtes engourdi, fatigué, vous ne comprenez pas ce qui se passe. Un sentiment d'insécurité monte en vous. Finalement, vous voyez votre maison, on vous ramène chez vous. Vous entrez, tout est comme avant, pourtant quelque chose a changé. Votre entourage vous accueille. Que se passe-t-il donc? Vous entendez les paroles... mais ne comprenez pas les mots qu'ils utilisent. Vous tentez de

répondre, les mots ne viennent pas. Vous cherchez encore, les mots se mélangent, malgré vos efforts, vous n'y arrivez pas. La communication n'est plus possible. Vous venez d'entrer au pays de l'Aphasie.

C'est, en effet, ce voyage que vivent les personnes qui subissent un accident vasculaire cérébral (AVC) et qui deviennent aphasiques.

L'aphasie est une atteinte de la capacité à communiquer due à un AVC. Il est à noter qu'au Canada, il y a un AVC qui survient toutes les 10 minutes. Le regroupement des

associations de personnes aphasiques du Québec estime qu'il y a environ 40 000 personnes aphasiques au Québec.

Après le tourbillon des soins hospitaliers et de réadaptation, les personnes aphasiques qui retourneront à leur domicile ainsi que leurs proches auront besoin de support, parce que la réinsertion sociale est souvent difficile. C'est à ce stade que le Groupe relève pour personnes aphasiques (GRPA) devient important.

Le GRPA c'est une association sans but lucratif qui offre des services sur l'ensemble du territoire des Laurentides. Des points de services existent à Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe-des-Monts, Rivière-Rouge et Mont-Laurier.

Leur mission est d'offrir un lieu où les personnes aphasiques peuvent communiquer dans des conditions favorables, retrouver des loisirs adaptés, développer un nouveau réseau social, et où leurs proches peuvent obtenir du soutien et du réconfort.

Vous êtes invités à venir rencontrer le GRPA: 18 mai, 10 h à 15 h au Marché aux puces de Prévost. On y tiendra un kiosque d'informations afin de faire connaître les services offerts aux personnes aphasiques et à leurs proches, et pour sensibiliser le public à ce qu'est l'aphasie. De l'animation, des témoignages et des défis seront aux programmes ainsi que des prix de participation.

Groupe relève pour personnes aphasiques, 450-974-1888 ou 1-866-947-1888

Expertise • Service • Conseil



M^e Paul Germain

notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
JOR 1T0

Tél.: 224-5080
Télex.: 224-8511



ROMPRE SANS TOUT PERDRE

Les statistiques nous confrontent à une foudroyante réalité : entre 50% et 60% des premières unions et jusqu'à 80% des deuxièmes aboutissent à une rupture. Aux drames de cœur et aux drames familiaux qui en découlent succèdent les drames économiques.

Or, si le notaire ne peut rien faire pour préserver le couple et la famille des obstacles qui se dressent sur leur chemin, il peut jouer un rôle extrêmement déterminant dans la protection du patrimoine et, par ricochet, dans la «réussite» de l'après-rupture. Cette réussite a souvent des impacts positifs sur les autres aspects de la rupture.

Le notaire peut s'assurer que l'éclatement de la vie de couple ne fasse pas disparaître le patrimoine collectif accumulé jusqu'à cette étape. La préoccupation immédiate, lors d'une séparation, est que chaque membre du couple et leurs enfants puissent conserver, dans la mesure du possible, la même qualité de vie. Malheureusement cela n'est pas toujours possible.

Un des outils privilégiés par le notaire, de façon préventive, est le contrat de vie commune. Il est établi pendant que la relation fonctionne bien. En résumé, il s'agit pour le couple de se doter de règles et de mécanismes prévus d'avance qui s'appliqueront pendant la relation, mais surtout lors de la rupture.

Ce contrat peut contenir dans un premier temps un bilan patrimonial. On y liste tous les éléments de l'actif et du passif de chaque membre du couple : biens meubles et immeubles tels maison, chalet, auto, REER et régime de retraite. Cette énumération permet aux conjoints de bien saisir l'étendue de la valeur de leurs biens et de leurs dettes.

Généralement, après on prévoit les responsabilités de chacun, par exemple les contributions aux charges du ménage. Ensuite, on y prévoit un mécanisme de partage des meubles meublants, et autres biens mobiliers. Il est aussi prévu si nécessaire une formule du partage du passif, soit les dettes.

On y prévoit aussi un ensemble de règles concernant la résidence familiale : Qui gardera la maison ? À quel prix ? S'il faut vendre la maison à partir de quel prix les conjoints seront-ils d'accord pour vendre. On y prévoit le cas de décès même s'il demeure toujours judiciaire de faire un testament.

Lors de la rencontre, le notaire attirera l'attention des conjoints sur les mesures de protection du patrimoine à envisager dès maintenant : mandat en cas d'incapacité, testament, assurance-vie, etc.

Un contrat de vie commune donne souvent un cadre juridique clair aux conjoints, chose qui ne peut pas nuire à la réussite d'une union. Voyez votre notaire.

Trouble envahissant du développement

Début de la construction de la maison de répit de Blainville

Dans le but d'accommoder la demande croissante pour des services d'hébergement dépannage, la Société d'autisme des Laurentides (SARL) entreprendra dans les prochaines semaines, la construction d'une maison à Blainville. Les services qui seront offerts permettront aux parents de se ressourcer en prenant un répit.

Le coût total de ce projet, à ce jour, s'élève à plus de 660 000 \$. La SARL a réussi, grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires, à amasser pour une valeur de plus de 370 000 \$ en promesses de don, matériaux, et sommes remises.

La SARL désire démontrer l'impact de ses donateurs sur la réalisation de la mission et de la vision de l'organisation. En mettant sur pied un programme de reconnaissance pour le projet de construction de la Maison de répit de Blainville, les donateurs pour ce projet spécifique

auront donc la possibilité de voir leur nom inscrit sur une plaque de reconnaissance.

Les études le démontrent, les cas diagnostiqués de troubles envahissants du développement (TED) sont en hausse phénoménale. Alors qu'il y a quelques années, on parlait d'une incidence de 66 individus sur 10 000, aujourd'hui les chiffres démontrent qu'un individu sur 150 sera atteint d'un TED. Cette aide pourrait bien aider un membre de votre famille – un jour...



La Société Alzheimer des Laurentides célèbre son 25^e anniversaire d'existence et tient son assemblée générale annuelle le mercredi 18 juin prochain, à 18 h, à la salle J.A. Ratelle (Parc Lagny) au 2, rue St-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts.

Un goûter sera servi après l'AGA. Nous vous demandons de communiquer avec nous pour réserver votre place avant le 31 mai 2008.

Pour information ou réservation : 1-800-978-7881

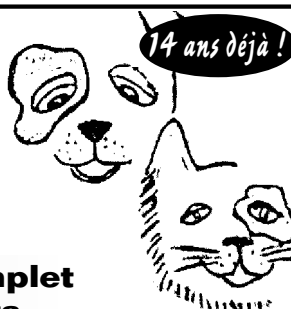
Salon de toilettage

**Chez Puppy
Charlie enr.**

Technicienne diplômée

- Tonte et toilettage complet
- Pension chiens et chats (vaccins obligatoires)

1399, Mont-Plaisant, Prévost (450) 224-7820 Courriel : maline@qc.aira.com



Dr Simon Lachance m.v.

Dre Kim Kachanoff m.v.

Dr Michel Palmer m.v.

Dre Valérie Desjardins m.v.

*Pour un service professionnel dans
une ambiance chaleureuse*

Nouveau: animaux exotiques

2906, Boul. Curée-Labelle à Prévost

Tél. : 450-224-4460 Téléc. : 450-224-4376 www.hopitalveterinaire.com